

Tous les membres du conseil étaient présents.

## **ACQUISITION DE TERRAIN AU CROZET PECHER**

Contact pris avec l'office notarial de St Bonnet Le Château pour l'achat de la parcelle n° 1463 appartenant à Monsieur Denis MARCEILLER au prix de 1€ le m<sup>2</sup>, sous réserve de l'autorisation de l'agence régionale de la santé pour la réalisation de la station à moins de 100 m des habitations

Le conseil municipal autorise Le Maire à signer l'acte notarié. Délégation est donnée au 1<sup>er</sup> adjoint en cas d'empêchement de Mme le Maire.

## **APPROBATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PLU.**

Le conseil municipal adopte cinq grandes orientations en vue de la réalisation du PLU à savoir

- 1 Habitat : développement du parc de logements, diversification de l'offre, logements adaptés, équipements et services aux habitants
- 2 Répartition spatiale de l'habitat et maîtrise de la consommation d'espace
- 3 Amélioration des conditions de circulation et de déplacements et maîtrise de la consommation énergétique
- 4 Protection des activités et secteurs agricoles
- 5 Protection des patrimoines : espaces naturels, continuités écologiques, ressources, paysage et patrimoine bâti

## **PLAN D'ADRESSAGE DE LA COMMUNE**

A la demande du SIEL dans le cadre du très haut débit, chaque bâtiment doit être identifié par un numéro et un nom de voie. Cette identification est aussi conseillée par les centres de secours pour faciliter leurs interventions, par la Poste et les entreprises pour les livraisons ainsi que pour la localisation GPS.

Un nom doit être donné à chaque rue et un numéro attribué en fonction de la distance par rapport à un point central qui pourrait être la Mairie.

Une commission est constituée pour préparer ce travail : Nicole GIRODON, Jacki VIALON, Madeleine CHASTEL, Jean Luc CHOUVELON, Franck GIRODON et Roland CIVARD.

## **CLASSEMENT DU MASSIF FORESTIER EN MASSIF A RISQUE.**

La DDT a effectué en rapport avec l'ONF une étude contre les risques d'incendie dans les zones forestières.

Le conseil municipal donne un avis favorable au classement de la commune en massif forestier à risque : zones présentant des difficultés d'accès.

**Il est rappelé que chaque propriétaire doit assurer l'entretien des abords de son habitation par un débroussaillage**

## **PREPARATION DU BUDGET 2016**

En vue de la préparation du budget 2016, les travaux suivants sont prévus

- Rafraichissement de la salle des fêtes
- Acquisition et installation d'une chambre froide
- Forage au terrain de foot et installation d'un système d'arrosage
- Acquisition d'un nettoyeur haute pression
- Travaux de voirie
- Assainissement au Crozet-Pêcher

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Présentation de l'étude de faisabilité pour le forage du terrain de foot et devis
- Une rencontre avec les représentants du conseil départemental aura lieu prochainement en Mairie pour recenser les aides possibles.
- Des élèves du Lycée de Beauregard à Montbrison ont effectué un travail aux archives de la mairie et sur terrain au cimetière concernant le soldat inconnu inhumé à Saint Hilaire.